



Collège Privé Taisson

17 rue Taisson – 30100 ALES

Tél : 04- 66- 52- 23 - 01

E-mail : college-taisson@wanadoo.fr

Site internet : www.taisson.fr

RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

Madame, Monsieur,

Voici quelques informations et précisions concernant la rentrée et la vie du collège. Je vous prie de bien vouloir en prendre connaissance avec attention.

A – JOUR DE LA RENTREE :

La rentrée se fera au Collège – 17 Rue Taisson – **LUNDI 1 SEPTEMBRE**

Classes de 6^{ème} : Rentrée à 8 h 00 - Sortie à 11 h 45 Les élèves de 6^{ème} n'auront pas classe ce lundi après midi.
Pour l'entrée en 6^{ème}, les parents sont exceptionnellement autorisés à accompagner leur enfant dans la grande cour du collège jusqu'à l'appel des classes.

Classes de 5^{ème} : Rentrée à 9 h 00 - Sortie à 11 h 50 Les élèves de 5^{ème} n'auront pas classe ce lundi après midi.

Classes de 4^{ème} et 3^{ème} : Rentrée à 13 h 55 - Sortie à 16 h 00.

Pour les entrées en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, les parents ne sont pas autorisés à accompagner leur enfant dans la grande cour du collège.

Les cours reprendront normalement le MARDI 2 SEPTEMBRE au matin selon l'emploi du temps distribué le jour de la rentrée.

A son arrivée à l'établissement, l'élève se rendra dans la cour de récréation où, le moment venu, l'appel sera fait.

Tout élève absent le jour de la rentrée devra justifier son retard auprès de la direction pour son maintien sur la liste de classe ; chaque section de classe étant complète, **aucun changement de classe ne peut être effectué après la rentrée.**

B – ASSURANCES :

Le « Contrat Collectif » d'Assurances pris par l'établissement ne couvre votre enfant que s'il est **victime** d'un accident dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires.

Attention ! C'est votre « responsabilité chef de famille » ou votre contrat « multirisques habitation » qui le couvre s'il est lui-même responsable de dommages ou accidents causés à autrui.

C – CANTINE :

La cantine fonctionnera à partir du MARDI 2 SEPTEMBRE.

Nous vous transmettrons un mail fin août afin de vous préciser les modalités d'inscription à la demi-pension.

L'inscription à la cantine pour les repas occasionnels se fait au plus tard le vendredi pour tous les repas de la semaine suivante.

D – BOURSES :

Des circulaires importantes concernant d'éventuelles aides financières (bourses) seront distribuées aux élèves au début de l'année scolaire. Assurez-vous que votre enfant vous transmette bien ces informations.

E – CARNET DE CORRESPONDANCE :

Voir document EcoleDirecte

F – LIVRES :

Les livres scolaires sont confiés à l'élève le jour de la rentrée, il les recouvrira si nécessaire et en prendra grand soin tout au long de l'année. Toute perte ou dégradation entraînera réparation financière.

G – REGLEMENT SCOLAIRE :

Le règlement intérieur du collège est consultable sur le site de l'établissement. Les professeurs expliqueront ce règlement aux élèves ; **les élèves et leurs parents prendront connaissance de ce règlement, et s'engagent à le respecter. (Voir doc « Contrat de vie scolaire »)**

H – AUTORISATIONS DE SORTIES :

Si pour des raisons particulièrement justifiées et **EXCEPTIONNELLES**, vous souhaitez que votre enfant quitte l'établissement avant les heures de sorties normales, il est indispensable d'en faire la demande écrite auprès du chef d'établissement ou de la Vie Scolaire et de venir le chercher au collège. **Une demande téléphonique n'est pas acceptable pour raison de sécurité.** Les rendez-vous chez le dentiste, médecin, kiné, etc.... doivent être pris **en dehors des heures de classe.**

Les élèves dispensés d'Education Physique et Sportive ont **obligation** de présence au sein du collège pendant les horaires de sport. Une dispense ne donne pas lieu à autorisation de sortie, y compris pour les dispenses annuelles.

I – CERTIFICAT DE SCOLARITE :

Le certificat de scolarité de votre enfant sera disponible dans vos documents sur votre compte Ecoledirecte. (Les codes d'accès vous seront transmis par SMS le jour de la rentrée)

J – PLANNING :

Vous trouverez ci-joint le planning annuel vous indiquant les périodes de vacances

K – MEDICAMENTS :

Le collège n'est pas autorisé à fournir aux élèves des médicaments pour tous maux de tête, ventre ou autres symptômes. Veuillez prendre vos dispositions, médicaments dans la trousse de l'élève par exemple (avec ordonnance si traitement particulier), afin de prévenir tout trouble médical de votre enfant.

L – FOURNITURES SCOLAIRES :

Voir liste de fournitures scolaires essentielles pour la rentrée

Pour le jour de la rentrée, seuls le cahier de texte (ou agenda) et la trousse sont nécessaires.

M – CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE :

Il est important d'avertir le secrétariat en cas de changement de situation familiale (séparation en cours d'année qui impacterait éventuellement la comptabilité)

N – RAPPEL STANDARD :

Horaires du standard téléphonique : 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note et de respecter ces diverses consignes qui sont nécessaires pour la bonne marche de l'établissement.

Bonnes vacances à tous et Bonne année scolaire au collège Taisson !

La Direction du collège
Hugues ESBALIN
Didier MARION